

Bonjour à tous,

Officiellement réouvert le 3 septembre dernier, le Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est a encore cette année beaucoup de pain sur la planche.

De beaux projets sont actuellement sur le métier tel que la création du service La boîte en carton ainsi qu'une formation offerte à la population sur les recours collectifs. Par ailleurs, nous sommes en attente de financement concernant Accè\$-budget, qui sera un site web adaptatif où vous pourrez réaliser votre budget sur votre téléphone, tablette et ordinateur. Soyez certains, vous serez tenu au courant des développements à ce niveau.

Dans un autre ordre d'idée, en nouveauté cette année, je vous invite fortement à nous suivre sur notre page Facebook et cliquer sur j'aime. Nous ajoutons des articles sur la consommation régulièrement et avons comme objectif de devenir une référence 2.0 en matière de consommation de biens et services. Venez-nous encourager et supporter notre mission!

Cordialement vôtre,



Coordonnatrice




Dans cette édition vous retrouverez:

- * Financement des organismes en défense collective des droits;
- * Le courant avant le profit ;
- * Une bonne cote de crédit faut y voir;
- * Campagne de financement Centraide 2013 « Donner éclair des vies »;
- * Réforme de l'aide juridique;
- * Trucs et astuces des vendeurs;
- * CRTC et le nouveau code sur les services sans fil;
- * Campagne de sensibilisation au crédit.

Mercredi le 13 novembre prochain le Service budgétaire participera à Québec à une manifestation nationale, réclamant le rehaussement du financement des organismes en défense collective des droits. Si vous désirez participer à cette activité afin de nous démontrer votre appui, nous serons heureux de vous accueillir. Un transport sera organisé.

Veillez réserver votre place en nous contactant au 418 668-2148

Avant le 8 novembre

FINANCEMENT DES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Les organismes en défense collective des droits sont minoritaires parmi les organismes d'action communautaire autonome (300 organismes sur plus de 4000).

Les organismes en défense collective des droits étant les moins bien financés du milieu communautaire, ont décidé de se faire entendre en lançant une campagne nationale pour la reconnaissance et le rehaussement du financement.

C'est dans le cadre de cette campagne que les organismes de notre région par le biais de représentants ont participé à une rencontre avec les députés de la région.

Les représentants disposaient de 20 minutes pour expliquer que les organismes en DCD sont les parents pauvres du milieu communautaire car la moyenne du soutien gouver-

nemental des organismes d'action communautaire est de 122 000\$ comparativement à 58 000\$ pour les organismes en défense collective des droits. Dans notre région ce chiffre baisse entre 30 000\$ à 40 000\$.

Plutôt que de reconnaître notre rôle d'éducation et de soutien aux plus démunis on préfère nous étiqueter comme des dénonciateurs des politiques gouvernementales, des gens qui manifestent dans les rues. On peut se demander si notre financement est moindre pour ces raisons.

Les représentants ont demandé à nos députés d'intervenir auprès de

la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale, madame Agnès Maltais afin d'obtenir une rencontre avec le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RO-DCD) qui après plusieurs demandes n'a toujours pas reçu de réponse positive.

Le 13 novembre prochain le Service budgétaire participera à une manifestation à Québec pour le financement des organismes en défense collective des droits. Si vous désirez participer à cette activité afin de nous démontrer votre appui nous serons heureux de vous accueillir.

LE COURANT AVANT LE PROFIT



Malgré la promesse faite pendant la campagne électorale de 2012 d'annuler les hausses des tarifs d'électricité et le dégel du bloc patrimonial prévues par le gouvernement libéral, le parti québécois renie sa parole et nous annonce le dégel du bloc patrimonial pour le 1er janvier 2014.

Le gouvernement du Québec reçoit 75% des bénéfices nets d'Hydro-Québec, qui étaient de 2,7 milliards

de dollars en 2012. Tandis que les avis de débranchement augmentent de façon alarmante et que les familles n'arrivent plus à assumer leur facture d'électricité le gouvernement a choisi de continuer à appauvrir les plus pauvres et la classe moyenne.

Pour souligner le premier anniversaire de l'accession du Parti québécois au pouvoir, la Coalition opposée à la tarification des services publics lance une campagne de mobilisation pour dénoncer la hausse des tarifs

d'électricité.

Nous vous invitons à visiter www.nonauxhausses.org pour en connaître plus sur les actions de la coalition.

*De l'argent il y
en a, il s'agit
d'aller le chercher
dans les bonnes
poches !*

UNE BONNE COTE DE CRÉDIT FAUT Y VOIR

Voici quelques conseils pour conserver une bonne cote de crédit



La cote de crédit, c'est l'équivalent d'une note qui vous est attribuée par les agences d'évaluation du crédit en fonction de vos habitudes de remboursement. Plus vous remboursez vos emprunts à temps et dans les délais, meilleure est votre cote de crédit.

Avoir une mauvaise cote de crédit peut nuire dans bien des domaines. Si vous avez de mauvais antécédents ou un faible pointage de crédit, un prêteur peut refuser de vous accorder un prêt ou vous imposer un taux d'intérêt plus élevé.

Une mauvaise cote de crédit peut aussi réduire vos chances d'obtenir un emploi ou un logement car de plus en plus d'employeurs et propriétaires demandent une signature d'autorisation pour une enquête de crédit.

Ne payez pas vos comptes en retard peu importe le montant, un retard est mal perçu par vos créanciers.

Essayez de maintenir votre solde à un niveau inférieur à la limite établie. Plus votre solde est élevé, plus votre pointage de crédit en subira les conséquences.

Évitez de multiplier les demandes de crédit auprès de créanciers. Les refus nuisent à votre cote de crédit

Méfiez-vous des entreprises qui promettent de vous aider à rétablir votre crédit contre rémunération. Elles n'ont pas plus de pouvoir que quiconque pour modifier les renseignements apparaissant dans votre dossier de crédit. Seuls vos créanciers peuvent modifier de tels renseignements.

Pour réduire votre endettement, privilégiez le paiement de vos cartes de crédit plutôt que votre prêt auto ou votre hypothèque. Votre dossier de crédit s'améliorera davantage et en prime vous paierez moins d'intérêts car le taux d'intérêt est plus élevé sur vos cartes de crédit.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT CENTRAIDE 2013: DONNER ÉCLAIRE DES VIES

Le 23 septembre 2013, Centraide a lancé sa 33ième campagne de financement, sous le thème « Donner éclairer des vies ».

Compte tenu du contexte économique difficile, que plusieurs entreprises sont touchées par des compressions budgétaires et autres coupures, l'objectif cette année est de 1 920 000\$, une baisse d'un peu plus de 2% par rapport à l'an passée.

Par contre, cette période d'incertitude économique a pour conséquence d'augmenter l'achalandage des organismes de notre milieu. En conséquence, il est important de continuer à donner selon sa capacité car chaque contribution est importante.

Dans la région, plus de 5 500 bénévoles se mobilisent chaque année afin de mettre en œuvre la campagne de financement. Cette année le thème « Donner éclairer des vies » s'attaque aux préjugés dont souffrent les personnes qui utilisent les services les organismes communautaires. On veut plutôt que les gens découvrent les histoires qui amènent ces gens à demander de l'aide.

Soutenant financièrement 95 organismes communautaires de la région et plusieurs projets mobilisants pour nos communautés, Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean agit à titre de bâtisseur communautaire primordial pour la population régionale depuis plus de 30 ans. En 2012, les organismes qui lui sont associés ont réalisé plus de 99 000 interventions auprès d'ânés, de familles, de jeunes, de toxicomanes et de personnes en difficulté ou vivant un problème de santé mentale. L'an dernier, 85,6 % des dons amassés ont été remis directement à la collectivité.



Vous pouvez visionner au www.centraidesaglac.ca une vidéo qui nous en dit davantage sur les affiches de la campagne 2013

RÉFORME DE L'AIDE JURIDIQUE

Le 4 octobre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé le rehaussement du seuil d'admissibilité à l'aide juridique. Cette nouvelle mesure permettra aux gens qui n'avaient pas accès à l'aide juridique (travailleurs au salaire minimum, personnes âgées vivant seules touchant le supplément de revenu garanti) d'être éligibles. Plus de 500 000 québécois profiteront de cette mesure. De plus la bonne nouvelle est que cette mesure sera indexée tous les 1er juin ce qui règlera définitivement le problème d'accessibilité.

Seuils d'admissibilité à la gratuité de l'aide juridique	
Une personne seule	16 036\$ au lieu de 14 140\$
Un adulte et un enfant	19 948\$ au lieu de 17 298\$
Un adulte et 2 enfants et plus	21 296\$ au lieu de 18 467\$
Conjoints sans enfant	22 691\$ au lieu de 19 676\$
Conjoints et 1 enfant	25 389\$ au lieu de 22 015\$
Conjoints et 2 enfants et plus	26 737\$ au lieu de 23 184\$

Ces nouveaux barèmes seront effectifs à partir du 1er janvier 2014

TRUCS ET ASTUCES DES VENDEURS



La psychologie du consommateur est un sujet d'étude dont l'objectif est de comprendre et d'influencer le comportement d'achat. Des expériences ont prouvé que l'on peut influencer le comportement des consommateurs **à leur insu** simplement par des mots, des couleurs, des odeurs, des bruits et bien d'autres moyens tous aussi astucieux les uns que les autres.

Bien évidemment, ce sont les commerçants qui ont tout intérêt à utiliser ces pièges pour attirer le consommateur dans leurs files. C'est en faisant appel à des firmes spécialisées en marketing qu'ils essaieront de joindre le plus grand nombre possible de clients.

Voici quelques trucs qui ont fait leur preuve en matière de vente.

Pouvoir de vedette



Ces annonces utilisent des célébrités pour vendre un produit et prétendent aussi être appuyées par ces dernières. Les personnalités connues reçoivent une grosse somme d'argent pour y apparaître. On mise sur le fait que si nous sommes attachés à cette vedette et lui faisons confiance, nous achèterons le produit qu'elle appuie.

L'effet de masse



Plusieurs fois par jour, nous sommes victime de l'effet de masse. En prendre conscience permet de prendre des décisions en connaissance de cause.

L'effet de masse c'est le désir de faire partie de la gang. Un restaurant bondé nous attirera plus qu'un restaurant moins achalandé. Une file dans une discothèque nous convaincra que c'est l'endroit où il faut aller. Un livre indiqué « Meilleur vendeur » ou « Déjà 50 000 exemplaires vendus » nous attirera même si nous ne connaissons pas l'auteur.

Créer une situation d'urgence



Ce qui est rare est désirable. Ce qui était abondant et qui devient rare l'est encore plus. Et ce qui de-

vient rare à cause des autres l'est encore davantage.

Une simple phrase peut influencer l'achat. Par exemple, les mentions « Stocks limités », ou « Commandez avant que les stocks soient épuisés », ou encore « Plus que 24 exemplaires en stock » sont efficaces, sans être mensongers.

Le client a l'impression que l'offre prendra fin très rapidement, que les produits sont en édition limitée, et il devrait sortir l'acheter à la toute première occasion.

Pour trouver de vraies aubaines, il est important de magasiner et de comparer les prix. Nous ne pouvons pas seulement nous fier à ce que les annonces affirment.

Tactiques de vente à surveiller

- * Offrir un article à prix très bas pour vous attirer dans le magasin afin que vous y achetiez ensuite d'autres articles.
- * Poser des questions à votre sujet, dans le but de vous offrir une gamme de produits qui seraient plus susceptible de vous plaire.
- * Faire des compliments. Par exemple, on vous dit à quel point un article paraît bien sur vous, ou on vous affirme que vous avez du goût.
- * Tenter de vous convaincre que vous avez besoin du produit.
- * Faire des ventes complémentaires, autrement dit on tente de vous convaincre que vous aurez besoin d'accessoires supplémentaires pour le produit que vous venez d'acheter.
- * Ajouter des articles gratuits. Cela peut sembler une bonne affaire, mais ces articles sont-ils de bonne qualité? Les utiliserez-vous?
- * Mettre de la pression en vous disant qu'une autre personne veut acheter l'article, qu'il est disponible seulement en ce moment, « Aujourd'hui seulement! »



CRTC ET LE NOUVEAU CODE SUR LES SERVICES SANS FILS



Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a demandé aux Canadiens de lui faire part de leurs préoccupations au sujet des services sans fil. Suite à cette consultation, le CRTC a établi un nouveau code sur les services sans fil.

Le code sur les services sans fil précise vos droits en tant que consommateurs et les responsabilités des fournisseurs.

À partir du 2 décembre 2013, les particuliers et les petites entreprises pourront :

- * Mettre fin à leur contrat après deux ans sans frais de résiliation, (sauf le résiduel du montant de l'appareil);
- * Annuler leur contrat et de remettre leur téléphone sans frais, dans un délai de 15 jours et conformément aux limites d'utilisation applicables, s'ils ne sont pas satisfaits

du service;

- * Limiter à 50\$ par mois les frais supplémentaires d'utilisation de données et à 100\$ par mois les frais supplémentaires de transmission des données en itinérance à l'étranger afin d'éviter les factures surprises;
- * Faire déverrouiller leur cellulaire après une période de 90 jours ou aussitôt qu'ils auront terminé de payer leur cellulaire;
- * Accepter ou refuser des modifications aux conditions principales d'un contrat à durée déterminée;
- * Obtenir un exemplaire du contrat rédigé dans un langage clair et simple.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CRÉDIT

Combattez la fièvre du crédit



Pour une dixième année le Service budgétaire participe à la campagne de sensibilisation au crédit et à l'endettement « Dans la marge jusqu'au cou » qui se tiendra du 25 au 29 novembre prochain.

Du **20 novembre** au **20 décembre** vous pourrez participer au défi crédit qui pour une deuxième édition vous invite l'adresse www.danslamargejusquauco.com

Ce défi consiste à sélectionner des engagements en matières de finances personnelles et ainsi modifier des comportements et évoluer vers une utilisation responsable du crédit.

Afin de connaître les actions locales que nous effectueront, nous vous invitons à nous suivre sur Facebook, vous inscrire à notre Info-lettre sur www.servicebudgetaire.com et surveiller les médias régionaux.



Participez au défi crédit et courrez la chance de gagner un abonnement au Protégez-vous électronique et papier

Pendant la campagne, participez à une des activités du Service budgétaire et courrez la chance de gagner un bon d'épargne de 500\$. Nous nous occuperons de vous inscrire au concours.